

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 24 (1932)
Heft: 11-12

Artikel: La justice sociale, condition de l'équilibre économique
Autor: Fuss, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'ouvrier, mais avant tout le droit du prolétaire à une *existence digne d'un homme*, aux conquêtes de la culture et de la civilisation, que le capitalisme ne lui a jamais données de son propre chef.

Mais au delà de ce but immédiat, toute lutte sérieuse contre la crise doit en premier lieu viser la suppression de la *cause constante* de la disproportion dans la formation du revenu: le désaccord entre l'effort d'économie privée du patron et les nécessités de l'économie publique. Seul un système économique faisant abstraction des raisons d'économie privée et de l'intérêt de la « rentabilité » du patron particulier, un système qui, d'après des points de vue d'économie générale évitera ou aplanira les inégalités dans le mouvement productif et dans la formation du capital, pourra garantir une économie débarrassée durablement des crises: ce sera seulement un système d'économie dirigée profitable à la collectivité.

Quelques renseignements bibliographiques: *Emil Lederer*, Konjunktur und Krisen. Im « Grundriss der Sozialökonomik », vol. IV; *Emil Lederer*, Zur Morphologie der Krisen. In « Die Wirtschaftstheorie der Gegenwart », vol. IV; *Natalie Moszowska*, Das Marxsche System, pages 120 et suiv.; *Rudolf Hilferding*, Das Finanzkapital, pages 297 et suiv.; *Karl Massar*, Die volkswirtschaftliche Funktion hoher Löhne; *Jakob Marschak*, Die Lohndiskussion.

La justice sociale, condition de l'équilibre économique.

Par *Henri Fuss*, Genève.

Il est devenu banal de ramener la crise économique mondiale à deux catégories de facteurs, les uns structurels, les autres conjoncturels.

La crise structurelle est issue de la guerre et du bouleversement apporté par celle-ci dans les relations économiques internationales. Cette crise dure depuis bientôt 14 ans que prit fin l'horrible drame. Elle durera aussi longtemps que les États se feront les défenseurs d'intérêts capitalistes particuliers et ajouteront aux compétitions privées leurs rivalités nationales, aussi longtemps que ces rivalités s'exprimeront par des luttes douanières qui mettent le commerce international en état permanent d'instabilité, aussi longtemps que ce commerce international n'aura pas été monopolisé par chaque État (en commençant par les matières fondamentales) et que, simultanément, aux méfiances réciproques n'aura pas succédé une volonté sincère de collaboration, aussi longtemps enfin que les peuples n'auront pas mis dans la formule « Société des Nations » un contenu substantiel et ne se seront pas garantis les uns aux autres, par le désarmement militaire et économique, une paix véritable.

La crise structurelle de l'économie explique que depuis douze ans le nombre mondial des chômeurs n'est jamais descendu au-dessous de 10 millions. A la crise de structure s'est ajoutée depuis trois ans une crise de conjoncture qui, aggravant la première et se conjuguant avec elle, a troublé l'économie au point qu'actuellement plus de 25 millions de travailleurs, peut-être 30 millions, ont été éliminés de la production et restent sans emploi dans une misère révoltante.

Qu'est-ce que cette crise de conjoncture? Depuis les origines de la grande industrie et du grand capitalisme privé, l'activité générale de l'organisme économique n'a pas cessé d'être sujette à des fluctuations, dites cycliques, qui ont pour effet de faire alterner assez régulièrement quelques années d'essor et quelques années de dépression. Dans le langage des techniciens, la crise est le renversement de la conjoncture, son passage de la phase d'essor à la phase de dépression. Dans le langage populaire, la crise s'entend le plus souvent de toute cette dernière période qui, cette fois, a commencé vers le milieu de 1929.

Les raisons des alternances de la conjoncture sont nombreuses, complexes, et il est difficile de les isoler les unes des autres. Quoi qu'il en soit, une place importante parmi elles doit être faite à certains phénomènes de psychologie collective, par lesquels le monde des affaires et celui des épargnants se trouvent entraînés dans des courants successifs d'optimisme ou de pessimisme, d'où dérivent des alternances d'expansion et de contraction du crédit, qui ont pour effet, d'une part, de stimuler ou de freiner la production et les échanges, d'autre part, de hausser ou d'abaisser le niveau moyen des prix et, par un mouvement en retour, de favoriser l'optimisme ou le pessimisme spéculatifs qui leur avaient donné naissance. Ainsi dans les périodes d'essor la machine économique finit-elle par s'emballer jusqu'à dérailler, et c'est la crise. Ainsi dans les périodes de dépression la machine ralentit-elle de plus en plus son allure, et c'est le chômage sans cesse accru.

Que l'utilisation de l'épargne, au lieu d'être laissée aux initiatives individuelles, — initiatives qui ne sont pas celles des épargnants eux-mêmes, mais des exploitants de l'épargne — soit socialisée; en d'autres termes que la fonction du crédit, actuellement exercée par des banques privées, dans leur intérêt propre qui ne se confond pas avec l'intérêt général, devienne une fonction sociale; que le crédit soit dès lors réglé, dans sa masse globale, par la Banque centrale, de façon à éviter les alternances de hausse et de baisse du niveau général des prix, autrement dit de façon à stabiliser le pouvoir d'achat de l'unité monétaire; qu'en d'autres termes encore le flot des moyens de paiement mis à la disposition du public soit sans cesse adapté au développement de la production et des échanges; l'on aura ainsi éliminé du champ de la conjoncture l'important facteur de trouble que constituent

l'anarchie du crédit et ses mouvements intempestifs d'inflation et de déflation.

Mais pourquoi les phases d'essor économique, avec l'optimisme qui les porte et la hausse générale des prix qui les entretient, finissent-elles toujours, après quelques années de prospérité croissante, dans une crise d'où naît la dépression. C'est ici qu'intervient la justice méconnue. Les crises génératrices de dépression sont des phénomènes d'indigestion capitaliste. Le revenu de la production est mal réparti. Trop va aux uns, pas assez aux autres, d'où déséquilibre et crise. Que s'est-il passé au cours de la dernière période de prospérité qui a pris fin en 1929?

Beaucoup d'individus, et dans quelques pays presque toute la population, s'ils n'ont considéré que leur propre sort, n'ont peut-être pu se rendre compte, victimes qu'ils étaient de la crise de structure, que l'ensemble du monde connaissait, malgré cette crise, une prospérité inouïe jusqu'alors. Jamais la richesse générale ne fut aussi grande qu'en 1929. Dès 1925, par rapport à 1913, la production mondiale des denrées alimentaires se trouvait accrue de 10 % et celle des matières premières de 25 %, alors que dans le même temps la population n'avait augmenté que de 5 %. Or, en 1929, par rapport à 1925, la production des denrées alimentaires avait encore augmenté de 5 %, la production des matières premières de 20 % et la population de 4 %*.

De cette production magnifique les travailleurs salariés n'ont pas reçu leur juste part. Les salaires ont haussé sans doute, mais pas suffisamment. On parlait d'une politique de hauts salaires aux Etats-Unis, et certains voulaient y voir, pour ce pays, la garantie d'une ère de prospérité continue. Si bien que quand la crise fut venue aux Etats-Unis comme ailleurs et même plus tôt qu'ailleurs, d'autres personnes ne manquèrent pas de proclamer la faillite et les dangers de la politique des hauts salaires. Or, les uns et les autres avaient tort, car en vérité une politique de hauts salaires ne fut jamais pratiquée, pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs. Essayée par quelques industriels éclairés, célébrée comme une règle d'or par quelques économistes trop prompts à généraliser, elle ne fut jamais qu'un phénomène exceptionnel, dont on ne pouvait attendre qu'il pût suffire à empêcher la crise, pas plus qu'on ne saurait positivement soutenir qu'il en fut la cause. Les salaires étaient certes plus élevés aux Etats-Unis que dans le reste du monde. Une production plus abondante permet de plus hauts salaires. Mais par rapport à l'accroissement de la production, les salaires aux Etats-Unis comme ailleurs étaient de bas salaires. Cependant qu'une part beaucoup trop considérable du revenu de la production allait aux profits et aux traitements directoriaux.

De cette inégalité dans la répartition devait naître la crise. Pour équilibrer l'économie, il importe que le corps social sache

* Société des Nations. La situation économique mondiale 1931/32.

exactement, à chaque instant, ce qu'il doit épargner afin de développer ses moyens de production et accroître sa prospérité et ce qu'il doit dépenser en consommation, afin que la population tout entière jouisse immédiatement des fruits de son travail. En d'autres termes, il faut maintenir un exact équilibre entre la fabrication des moyens de production et la fabrication des objets de consommation finale. Néglige-t-on l'entretien et le développement de l'appareil productif pour consacrer une trop grande part de l'activité économique à la satisfaction de consommations immédiates, on marche au-devant d'un appauvrissement général. Sacrifie-t-on, au contraire, d'une façon excessive, les consommations immédiates et investit-on une trop grande part des capitaux dans l'industrie des moyens de production, on atteint bientôt un potentiel productif qui excède les possibilités d'écoulement des produits. Et ce gaspillage de forces aboutit à la crise.

Or, cette deuxième forme de déséquilibre est fatale dans un régime d'inégale répartition du revenu de la production entre les individus. Actuellement la quasi totalité du revenu ouvrier doit être consacrée aux consommations immédiates. La petite part qui va à l'épargne doit elle-même rester facilement mobilisable et ne peut donc guère être placée dans la production. Par contre, dans les classes favorisées une part proportionnellement croissante du revenu, qu'il est impossible de consacrer aux consommations personnelles, si luxueux que soit le train de vie, est nécessairement réservée aux enrichissements nouveaux et est consacrée à cette fin au développement des moyens de production.

Les profits et les hauts traitements augmentent-ils plus rapidement que les salaires, comme c'est le cas dans les périodes d'essor de la conjoncture, un développement excessif de l'outillage s'ensuit et porte le monde à un potentiel de production qui excède de loin le pouvoir d'achat laissé à la masse des consommateurs. L'inégalité dans la répartition permet à ce phénomène de se reproduire au cours de chaque phase d'essor et conduit l'économie à un état paradoxal de surproduction et de sous-consommation simultanées.

Le suréquipement industriel du monde ne doit pas être confondu avec le développement rationnel du machinisme. Remplacer un outillage désuet par des machines perfectionnées est une chose excellente, à laquelle personne ne devrait s'opposer, même s'il en résulte un certain chômage, car les conséquences individuelles d'un tel chômage peuvent être facilement palliées par de justes indemnités d'assurance. Mais quand à la place d'une machine démodée, on en installe dix nouvelles, dont chacune fournit une production considérablement supérieure à l'ancienne et quand cette opération est faite simultanément par des milliers d'entreprises, chacune cherchant un accroissement de ses profits dans un aveugle esprit de concurrence, comment n'aboutirait-on pas à l'engorgement, à l'indigestion? Telle est la suite fatale de

la gourmandise capitaliste qui prélève sur les revenus de la production, pour des investissements excessifs, des sommes qui eussent été plus équitablement et plus économiquement utilisées à élever les salaires.

L'injustice de la répartition des biens est donc une des causes du renouvellement des crises de conjoncture, crises qui pourraient être prévenues si, pendant les périodes d'essor, les salaires étaient haussés davantage ou, plus exactement, si les principes mêmes du régime capitaliste ne tendaient pas à s'opposer aussi irréductiblement qu'aveuglément à des augmentations de salaires indispensables à l'équilibre de l'économie. En d'autres termes l'injustice inhérente au régime conduit, après chaque phase de prospérité et d'enrichissement général mal partagé, à une phase de recul et d'appauvrissement, au cours de laquelle se pose avec acuité le problème de la répartition des sacrifices nécessaires.

Que les capitalistes en supportent une part, rien n'est plus évident, rien n'est plus juste. Si les faillites se multiplient, si des capitaux, imprudemment investis par soit aveugle de profits supplémentaires, s'évanouissent, les capitalistes en pâtissent, leurs revenus diminuent considérablement, quelquefois même c'est la ruine. A qui la faute, si ce n'est au régime que dirigent effectivement les capitalistes, du moins les plus riches d'entre eux ou leurs fondés de pouvoirs, et dont tous les possesseurs de capitaux profitent aux époques prospères.

Mais pour les travailleurs économiquement subordonnés, aussi longtemps que la collectivité démocratique laissera la direction des affaires aux mains d'oligarchies capitalistes, comment pourrait-on soutenir qu'ils aient à supporter le poids non seulement de fautes qu'ils n'ont pas commises, mais encore de fautes qui ont consisté à les spolier de leur juste part de la prospérité. Aussitôt que survient une dépression les capitalistes qualifient néanmoins d'inflation des salaires, les hausses en réalité insuffisantes qui ont été concédées pendant l'essor de prospérité, passagèrement interrompu; et les salaires ne tardent pas à être effectivement réduits comme les travailleurs en font actuellement l'expérience depuis deux ans.

Malgré la nouvelle injustice qu'elles comportent, il faut reconnaître que dans les dépressions aussi profondes que la présente, certaines baisses de salaires sont malheureusement inévitables. La juste part de chacun dans le revenu de la production est conditionnée par le revenu global de celle-ci. Or, depuis 1929 la production mondiale s'est réduite d'environ 30 %. L'indice établi par l'Institut für Konjunkturforschung de Berlin sur la base de 100 pour 1928 était monté à 107,8 pour 1929. Il est descendu à 82,7 pour 1931 et à 75,2 pour les premiers mois de 1932. Qu'on n'oublie pas cependant, pour les salaires, qu'en 1929 ils avaient été laissés bien en dessous du niveau que le volume atteint par la production aurait pu permettre. En vérité, les

efforts des syndicats ouvriers pour enrayer le mouvement de baisse des salaires sont plus que justifiés. Mais l'action principale doit porter sur la transformation d'un régime de désordre et d'injustice, où périodiquement la production se trouve réduite dans des proportions alarmantes, alors que, comme à présent, le monde dispose d'une surabondance de machines et de matières premières et que, pour faire œuvrer celles-ci par celles-là, des millions d'hommes sont là prêts à travailler et laissés contre leur volonté dans une oisiveté misérable. Chaque crise de production qu'a ainsi subie l'économie capitaliste a apporté la preuve, rendue de plus en plus éclatante par l'aggravation même des crises successives, que l'appât du profit individuel n'est plus un moteur capable de diriger l'économie et que la répartition capitaliste des biens produits, non seulement entrave la justice, mais empêche le développement continu de la prospérité générale.

La justice sociale est une condition essentielle de l'équilibre économique. Quand on parle aujourd'hui d'un effort concerté nécessaire pour diriger l'économie, il ne saurait donc s'agir, si l'on veut aboutir, d'un simple concert d'intérêts capitalistes. Tout effort efficace d'économie dirigée doit avoir à sa base un programme des nécessités sociales. Il est radicalement faux de faire dépendre le progrès social des possibilités économiques. Quand on y met de l'ordre les possibilités économiques sont infinies. Il faut maintenant détronner les facteurs économiques de leurs fonctions directrices et les remettre au rôle de serviteur qui doit être le leur dans la vie sociale.

Il est aujourd'hui dans certaines régions d'Europe et plus encore hors d'Europe des populations réduites à un niveau de vie scandaleusement bas pour notre époque. Si on les mettait à même de développer de vastes plans d'hygiène, comportant aussi la construction d'habitations, d'écoles et de tout ce qui pourrait élever progressivement leur façon de vivre, croit-on que le monde entier n'y trouverait pas bientôt profit par la productivité croissante qui serait conférée à ces régions et par le développement des échanges qui en résulterait ultérieurement. Une telle perspective ne justifierait-elle pas des opérations de crédit international qui à terme assez long seraient facilement remboursables, tout en offrant immédiatement des débouchés à l'activité des pays prêteurs. Les Etats capitalistes en crise se tiraient autrefois d'embaras par l'expansion coloniale. Il n'y a plus de colonies vierges, mais il reste des régions arriérées que la solidarité internationale, intéressée comme toute solidarité, devrait maintenant aider à s'équiper pour un meilleur lendemain.

Il y a aussi dans chaque pays, même les plus avancés, un marché intérieur qui peut et qui doit être maintenu et développé. La situation économique des principaux pays frappés par le chômage ne serait-elle pas beaucoup plus grave qu'elle ne l'est, si des mesures n'avaient été prises pour indemniser les chômeurs.

On a ainsi empêché la réduction du pouvoir d'achat non seulement des chômeurs mais aussi celle des masses restées occupées, en aidant indirectement les syndicats ouvriers à résister à la baisse des salaires. Or, une telle résistance ne sert pas seulement l'intérêt immédiat des travailleurs; elle est aussi conforme aux fins d'une civilisation plus haute. Accepter la baisse des salaires, c'est faciliter l'adaptation de la vie sociale à un niveau ravalé par le désordre de l'économie. Maintenir fermes les revendications des travailleurs pour élever leur niveau de vie, tant par la diminution de la durée du travail que par le maintien et demain par la hausse des salaires, c'est au contraire obliger l'organisation économique à un effort d'adaptation supérieure.

Social d'abord! Telle était la consigne que nous rappelait sans cesse Albert Thomas. Tel reste le mot d'ordre des masses travailleuses qui tant dans leurs groupements de classe qu'au sein de l'Organisation internationale du Travail, agissent inlassablement pour mettre un terme à la crise actuelle. Est-ce là aider au soutien d'un capitalisme défaillant? Nous croyons, au contraire, qu'il n'est pas de meilleur moyen de préparer le socialisme.

Au sujet de la statistique des ouvriers de fabrique en Suisse.

Par *Fritz Giovanoli*.

D'après les données du recensement industriel de 1929, on a compté 792,000 ouvriers (y compris les apprentis d'industrie) sur 1,26 million de personnes occupées dans les entreprises commerciales, industrielles, dans les arts et métiers et les transports. Les ouvriers (sans les employés) représentent donc une proportion relative de 63 %. A eux seuls, l'industrie et l'artisanat comptent 622,000 ouvriers et ouvrières, le commerce et l'industrie hôtelière 102,000, les transports 51,000 et le reste est occupé dans les autres industries.

Il serait intéressant de savoir combien de salariés du prolétariat proprement dit forment, d'une part, *les ouvriers de fabrique* et combien, d'autre part, sont occupés dans l'artisanat et ce qu'on appelle la petite industrie.

La loi fédérale sur le travail dans les fabriques considère comme fabriques « les établissements industriels » qui n'emploient pas de moteurs, ni de jeunes gens et qui occupent 11 ouvriers au minimum; si le personnel compte une seule personne au-dessous de 18 ans ou si l'exploitation utilise des moteurs, 6 personnes suffisent pour que l'entreprise soit soumise à la loi sur le travail dans les fabriques. S'il ne s'agit pas « d'un établissement industriel » (et tel est le cas lorsque les ouvriers ne travaillent pas à